

## **BIOGRAPHIE**

Agé de 53 ans, Hon. Edouard NDUWIMANA est titulaire d'un diplôme de Licence en Droit, obtenu à l'Université du Burundi, faculté de Droit en 1993.

Depuis, il a occupé plusieurs fonction au sein du ministère de la justice comme Magistrat, puis Procureur de la République de 1996 à 2004. Après sa longue carrière comme magistrat, Hon. Edouard NDUWIMANA a occupé, depuis 2006, plusieurs fonctions politiques comme : Conseiller Principal du président du Sénat en 2006, avant d'être nommé Secrétaire General du Sénat en 2007.

En 2008, Hon. Edouard NDUWIMANA a été nommé Gouverneur de la Province de KAYANZA, poste qu'il a occupé pendant seulement une année et puis nommé Ministre de l'Intérieur depuis le début de l'année 2009 jusqu'à la fin de 2015.

Après les élections de 2015, Hon. Edouard NDUWIMANA a été élu député dans sa circonscription, puis élu par les députés comme vice-président de l'Assemblée Nationale. De Novembre 2016 jusqu'à ce jour, Hon. Edouard NDUWIMANA est Médiateur de la République du Burundi / Ombudsman de la République.

Hon. Edouard NDUWIMANA est membre de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs Africains (AOMA) dont il fût le président en 2017.

Il est aussi membre du Conseil d'Administration du Centre de Recherche des Ombudsmans Africains (CROA).

En 2007, alors Secrétaire Général du Sénat, Edouard NDUWIMANA a été élu Président du Réseau Africain des personnels des parlements qui regroupent tous les cadres et agents œuvrant au sein des Parlements Africains.

Hon. Edouard NDUWIMANA est aussi titulaire d'un diplôme de Doctorat Honoris Causa lui décerné par Commonwealth University de Londres.

Homme politique et juriste de formation, Hon Edouard NDUWIMANA a contribué à l'amélioration du climat des affaires dans son pays et est parmi les rédacteurs des lois comme celles relatives au code des investissements au Burundi, code minier du Burundi.

Alors Ministre de l'intérieur, il a initié plusieurs réformes dont celle sur la fiscalité communale.